

Vigilance orange : une nouvelle zone de stationnement obligatoire pour poids lourds activée à Val-Neuvy sur l'A10

Depuis 11h, sur décision préfectorale, une nouvelle zone de stationnement obligatoire des poids lourds sur l'A10 a été activée à Val-Neuvy en direction de Paris.

Une nouvelles zone de stationnement obligatoire est mise en place depuis 11h.

- Axe A10 : sur l'aire de Val-Neuvy (capacité de 200 places) et sur 14 km entre les points kilométriques 71 et 57 (1300 places).

Elle s'ajoute à 2 zones déjà activées depuis 5h ce matin sur décision préfectorale :

- Tronc commun A10-A11 : après la barrière de péage de St-Arnoult, sur 7km entre les points kilométriques 24 et 17. A cette heure, 440 poids lourds sont immobilisés sur cette zone de stationnement d'une capacité totale de 750 places.
- Axe A11 : à hauteur de Chartres, sur 6km entre les points kilométriques 53 et 47. A cette heure, 150 poids lourds sont immobilisés sur l'aire de Chartres Bois Paris d'une capacité totale de 450 places.

Pour rappel, sur décision préfectorale, la circulation des poids lourds de plus de 7,5t est interdite depuis 5h ce jour jusqu'au samedi 10 février à 12h.

VINCI Autoroutes rappelle aux conducteurs la nécessité impérative d'éviter toute manœuvre de dépassement sur les axes concernés.

Outre les opérations de traitement des voies, les équipes de VINCI Autoroutes informent en temps réel les conducteurs sur l'évolution des conditions de circulation à travers les différents canaux à disposition :

- Radio VINCI Autoroutes (107.7)
- Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes, @A10Trafic, @A11Trafic
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- Le site internet www.vinci-autoroutes.com
- Les panneaux lumineux sur le réseau.

CONTACT PRESSE : 01 55 94 70 22

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes – 186 aires de services – 266 aires de repos – 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).